

FORMATION Chef de service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) de niveau 3 - Module complémentaire

3.2 : titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile

PUBLIC VISE

Personnes postulant un emploi de chef de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur, via une équivalence (homme de rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale). 3.1 : titulaires du DUT "hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile "

Ces dispositions concernent les personnes titulaires du DUT "hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile " conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 du présent arrêté.

Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 3 par équivalence.

Les parties et séquences du référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 3 (annexe IV) suivantes doivent être suivi :

PRE-REQUIS

- ✓ *Savoir lire, écrire et parler le Français*
- ✓ *Etre titulaire d'une formation de secourisme (SST, PSC1, PSE,...) de moins de 2 ans*
- ✓ *Justificatif du statut permettant l'équivalence*
- ✓ *Etre apte médicalement (selon les critères de l'arrêté du 02 mai 2005)*
- ✓ *3.2 : titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile*

DUREE

- ✓ *34 heures*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ *De 1 à 10 maximum*

CONDITIONS MATERIELLES

- ✓ *Installations techniques et pédagogiques du centre de formation agréé*

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Plateau technique avec un PC sécurité équipé d'un SSI
- ✓ Site adapté permettant les rondes de sécurité incendie
- ✓ Une aire de feu
- ✓ Local enfumé par des fumées froides et non toxiques
- ✓ Livret de cours
- ✓ Vidéos

OBJECTIFS

- ✓ A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de gérer les événements en temps réel, d'assurer la protection des personnes et des biens.

QUALIFICATIONS

- ✓ Diplôme SSIAP 3 par équivalence (cette formation n'est pas soumise à une évaluation finale).

CONDITIONS DE VALIDATION

- ✓ Présence sur l'intégralité de la formation.
- ✓ Avoir satisfait aux tests / examens règlementaires de la formation.

DELAIS D'ACCES ET DATES DE SESSIONS

- ✓ En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site <http://exit-conseil.fr/> afin de connaître nos prochaines sessions de formation.

CONTENU DU PROGRAMME 34h

- **La sécurité incendie et les bâtiments : 7h**
 - Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant
- **Gestion des risques : 11h**
 - Réalisation des travaux de sécurité
 - Documents administratifs
- **Le management de l'équipe de sécurité : 8h**
 - Le code du travail applicable aux salariés
 - Notion en droit civil et droit pénal

➤ *Le budget du service sécurité : 8h*

- *La réalisation des budgets*
- *La fonction achat*
- *Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité*

ACCESSIBILITE

Exit Conseil s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R – Une entrée est spécialement aménagée à cet effet et notre équipe vous accompagne au mieux lors de votre formation / visite.



TARIFS (CHEQUE UNIQUEMENT)

Tarif par Stagiaire : 604,17€ HT – 725€ TTC

Tarif de Groupes : Nous consulter

Taux de réussite SSIAP 3 sur l'année 2019 : 80%

Responsable de centre : Jennifer EGO 06 22 71 60 51

Responsable Pédagogique : Christophe LEFEBVRE 01 69 04 17 43